

ACCORD DANS LE GROUPE NOMINAL COMPLEXE

Présentation : Cette fiche de 3e est axée sur l'approfondissement des accords complexes dans le groupe nominal. Les objectifs sont de savoir repérer une expansion adjectivale ou de type GN prépositionnel, connaître les classes grammaticales concernées par cette construction syntaxique, savoir faire les accords dans le cas où il y a un complément du nom, être capable de faire les accords nécessaires selon la nature du groupe adjectival, sa composition et le nombre de noms qu'il qualifie, cerner différences sémantiques liées aux accords. Les thèmes associés sont l'expansions du nom, accord de l'adjectif épithète ou apposé, subordinées relative, fonctions, classes de mots. A l'épreuve du DNB, il faudra être capable de repérer les éléments d'informations supplémentaires dans l'analyse de texte ; en introduire dans la rédaction.

I. DEFINITION DU GN

1. GN MINIMAL

Le groupe nominal minimal est un groupe syntaxique dont le noyau est un nom. Ce nom est précédé d'un déterminant (« La table ») et peut être accompagné d'une ou de plusieurs expansions qui auront toutes la fonction de complément du nom par rapport à ce noyau.

2. UN GN ETENDU

Il contient des expansions du nom qui ajoute des informations au GN minima : « La table ronde, en bois, que tu m'as réparée ».

Les expansions dans le GN peuvent être des groupes adjectivaux (« ronde »), des groupes nominaux prépositionnels (« en bois »), d'autre GN et des propositions subordonnées relatives (« que tu m'as réparée »). Le GN peut donc prendre des formes très variées impliquant des accords parfois complexes.

II. LES ACCORDS REGLE GENERALE

C'est le **nom noyau qui dirige la plupart des accords** dans le groupe nominal en donnant son genre et son nombre au déterminant qui le précède, à l'adjectif qualificatif ou au participe passé employé seul qui est en relation avec lui.

Cas particulier :

"Espèce" est de genre **féminin** et correspond au sens de "certain, quelconque, sorte de". Son déterminant reste au féminin, même si le nom qui suit est masculin, ou pluriel : « **Les enfants devaient s'asseoir sur une espèce de banc** ».

III. CAS COMPLEXES

1. LES DETERMINANTS NUMERAUX

Les déterminants numéraux sont invariables sauf « **vingt** » et « **cent** » qui peuvent s'accorder au pluriel si deux conditions sont respectées :

- ils sont multipliés par un nombre
- ils terminent le déterminant : « **Mon campus compte quatre-vingts professeurs en tout** ».

2. L'ADJECTIF ET PLUSIEURS NOMS

Lorsque **plusieurs noms coordonnés dirigent l'accord**, généralement **l'adjectif doit être au pluriel**. Mais il faut faire attention à certains cas :

- Si tous **les noms ont le même genre**, l'adjectif va adopter **ce genre** masculin ou féminin : « Les robes tachées sont chez le teinturier ».
- Si un nom donneur est masculin dans une suite de noms coordonnés, l'adjectif doit adopter la forme masculine. C'est **le masculin qui l'emporte** : « Les robes et le pantalon tachés sont chez le teinturier ».
- Si **l'adjectif se rapporte à deux noms au singulier** qui sont coordonnés par « ou », alors **l'adjectif s'accorde au pluriel** quand il qualifie les deux noms : « Je sers toujours un rôti ou une blanquette fraîchement préparés ».
- Si **l'adjectif se rapporte seulement à l'un des deux noms au singulier** qui sont coordonnés par « ou », alors **l'adjectif s'accorde uniquement avec celui qu'il qualifie** et qui sera positionné juste avant lui : « Je sers toujours un rôti ou une blanquette fraîchement préparée ». (Sous-entendu que le « rôti » peut avoir été fait la veille).
- Si **l'adjectif se rapporte à des noms joints par une comparaison** (« comme », « ainsi que » ...) il ne **s'accorde qu'avec le premier nom** : « Cette femme a le cou, comme le visage, fin et élégant ».

- Si l'adjectif se rapporte à **des noms joints par une comparaison qui remplace la conjonction de coordination « et »**, alors **l'adjectif s'accorde avec les deux noms** : « Cette femme a le cou ainsi que le visage très pâles ».

3. L'ADJECTIF EPITHETE OU EPITHETE DETACHEE

On peut parler d'épithète détachée (mis en apposition) quand **l'adjectif est séparé par une virgule du nom auquel il se rapporte**.

L'épithète détachée peut se placer n'importe où dans la phrase : « Joyeux, cet enfant sourit » / « Cet enfant sourit, joyeux » / « Cet enfant, joyeux, sourit. »

L'épithète **peut être supprimée sans nuire à la correction de la phrase** ni en modifier profondément le sens. Elle donne un supplément d'information. Ce n'est pas un constituant essentiel même s'il participe à la chaîne d'accords.

4. L'ADJECTIF DE COULEUR

En règle générale, les adjectifs de couleur s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils qualifient. **Sauf les adjectifs composés** (« des jupes bleu foncé »), les **adjectifs provenant d'un nom** (« des robes marron ») à l'exception de « rose, mauve, fauve, pourpre et écarlate » qui s'accordent avec un -s.

Si un nom désigne une même réalité de plusieurs couleurs, alors les adjectifs juxtaposés ou coordonnés sont invariables : « Des drapeaux vert, jaune et noir flottaient au vent ».

5. L'ADJECTIF COMPOSE

L'accord des adjectifs composés dépend de la nature des mots qui les composent.

Si l'adjectif est composé de **deux adjectifs** les deux éléments **s'accordent** : « des sentiments doux-amers ».

Si l'adjectif est composé de **deux adjectifs mais que le premier est utilisé comme adverbe**, seul **le deuxième s'accorde** : une nouveau-née, des nouveau-nés ».

Si l'adjectif est composé **d'un élément invariable et d'un adjectif**, seul **l'adjectif s'accorde** : « des haricots extra-fins ».

Cas particulier : « tout » varie au féminin singulier et pluriel seulement : « Des hommes tout-puissants, des femmes toutes-puissantes ».

6. L'ADJECTIF ET LE GN PREPOSITIONNEL

Si l'adjectif qualifie **un nom suivi de son complément**, l'accord **dépend du sens donné à l'ensemble**.

L'adjectif s'accorde soit avec le nom noyau (« un bouquet de fleurs ravissant »), soit avec le complément (« un bouquet de fleurs fraîches »).